

SOUS TRAITANCE PAYE EPIC



Présentation générale:

Le service sous-traitance PAYE EPIC de PROGEMA est aujourd'hui spécialisé sur les OFFICES DE TOURISME.

Cela nous permet une totale maîtrise de la Convention Collective 3175 et de ses avenants

Par ailleurs, la Paye dans les EPIC est particulièrement complexe :

- Salarié de droit privé
- Contractuel de droit public : directeur, comptable spécial
- Agent FPT en détachement
- Contrats aidés de toute nature
- Intermittents du spectacle

De plus, la réglementation sur le travail et les salaires est en constante modification :

- Réduction Fillon sur les bas salaires
- Défisicalisation des heures supplémentaires
- Etc.

Une veille réglementaire digne de ce nom est de plus en plus difficile dans les établissements ne disposant pas d'un véritable service GRH avec du personnel disponible.

Cela se traduit dans 90% des cas par des payes fausses et des pertes importantes pour l'entreprise : Fillon, IJSS, etc.

Enfin, il faut savoir que les logiciels du marché sont soit de type privé, soit de type public et très rarement de type EPIC !!!

Notre offre Sous-Traitance :

Près d'une trentaine d'OFFICES DE TOURISME utilisent déjà notre service sous-traitance.

Les données relatives à la paye nous sont communiquées par Internet, Fax, Téléphone.

Nous traitons les payes et retournons au client par Internet un fichier PDF sécurisé contenant :

- Bulletins de Paye
- Journal de Paye
- État **obligatoire** « Fillon »
- État mensuel des Charges par Tiers : URSSAF, ASSEDIC, etc.
- Fichier virement au format HOPAYRA (Perception) ou Bancaire (Comptable Spécial)
- Fichier des pré-mandats pour intégration automatique dans la comptabilité
- État trimestriel, État annuel, État Annuel Récapitulatif de la Taxe sur salaire
- Attestation ASSEDIC, Solde de tout compte, Certificat de travail
- Et en fin d'année, établissement de la DADS-U et envoi par nos soins à votre caisse (par Internet)

De plus, le service est à même de prodiguer divers conseils sur la réalisation des contrats de travail, les opportunités sur les contrats aidés, sur les règles applicables sur les heures supplémentaires ou heures majorées, etc.

Le coût de ce service est très faible en regard des services proposés : n'hésitez pas à nous consulter ...